

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

MAIRIE DE SUBLIGNY



7 Place Pierre Julien

89100 Subigny

Tel : 03.86.88.83.70

Fax : 03.86.95.26.96

mairie@subigny.fr

Site internet : www.subigny.fr

PRESENTS :

Gilbert GREMY / Maxime BEAUCOURT / Colette BACHMANN

Jean-Luc ANDRIVOT / Nicolas PRIAULT / Christophe JOUVESHOMME

Damien TANIS / Claudie PASCAL / Jean-François DAUGE / Carine ANTONIW

Jean-Pierre DEWEIRD T .

Absents excusés : François GLAZENER ayant donné pouvoir à Jean-Luc ANDRIVOT, Caroline BLIZNIEC ayant donné pouvoir à Maxime BEAUCOURT.

Secrétaire de séance : Colette BACHMANN.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2023

OUVERTURE de la séance à 19h35.

Lecture et approbation du dernier compte rendu.

M. le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Mise à disposition d'un agent SIVOS à la Commune dans le cadre du remplacement d'un agent ayant demandé sa mutation.

Le Conseil Municipal, abstention : 0, vote contre : 0, vote pour : 12, accepte.

Arrivée de M. Nicolas PRIAULT

- Mise à disposition d'un agent SIVOS à la Commune suite à la demande de mutation d'un agent.

M. le Maire rapporte au Conseil Municipal qu'un agent travaillant en cantine a demandé sa mutation dans une autre Commune. Il explique qu'un agent SIVOS ayant déjà effectué un remplacement accepterait ce poste. Du fait du nombre d'heures effectuées pour le SIVOS, il serait judicieux que cet agent reste embauché par le SIVOS et soit mis à la disposition de la Commune de Subigny. De ce fait, une convention doit être établie entre la Commune et le SIVOS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés accepte.

- Sollicitation de l'aide Départementale dans le cadre des amendes de Police pour la création d'un parking sur la place Pierre Julien

Il est présenté au Conseil Municipal les différents devis demandés pour la création d'un parking sur la place Pierre Julien comprenant la mise en accessibilité avec la réalisation d'une place pour personne à mobilité réduite (PMR). Le Conseil Municipal, après étude des devis, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte la proposition de l'entreprise ROUGEOT, charge le Maire de solliciter une demande d'aide Départementale dans le cadre des amendes de Police pour un taux de 30%.

- Travaux pont de Serbois

Ce dossier est reporté au prochain Conseil Municipal dans l'attente d'informations complémentaires.

- Sollicitation de l'aide Départementale dans le cadre du dispositif "Villages de l'Yonne +" et de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'installation d'un système de climatisation réversible à l'école primaire, à la garderie et à la bibliothèque

M. le Maire explique qu'il serait judicieux de revoir le moyen de chauffage au niveau de l'école primaire, de la garderie et de la bibliothèque et d'installer un système plus économique. A cet effet, il présente les devis établis pour l'installation d'un système de climatisation réversible et demande au Conseil Municipal l'autorisation d'effectuer les demandes de subventions. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, autorise le Maire à solliciter une demande d'aide Départementale dans le cadre du dispositif "Villages de l'Yonne +" et de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR), avec un taux de 40% chacune.

- Continuité des travaux d'enfouissement des lignes de la rue Aristide Bruant

Le Conseil Municipal envisage de terminer l'enfouissement des lignes du restant de la rue Aristide Bruant. A cet effet, il est demandé à M. le Maire de solliciter un devis auprès du Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne (SDEY).

- Avenant à la convention de mise à disposition de la Commune d'un agent SIVOS

Après plusieurs demandes et avec l'accord de l'agent en poste, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte, à compter du 1er septembre 2023, le changement d'horaire de la garderie comme suit :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : ouverture à 7h30 et fermeture à 18h15.

- Remboursement de l'assurance suite au dégât des eaux dans le logement situé au dessus de l'école

Suite au dégât des eaux impactant la classe de CM1, un remboursement correspondant à la moitié du montant des travaux a été versé à la Commune par l'assurance. Il est précisé que le solde sera perçu après réception par leur service de la facture acquittée. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte ce remboursement d'un montant de 909.09 €.

- Questions diverses

Désignation du référent déontologue de l' élu

Le Conseil Municipal reste dans l'attente d'informations complémentaires afin de pouvoir débattre de ce sujet.

Travaux atelier municipal

Ce sujet sera débattu lors du prochain Conseil Municipal.

Installation du pressoir

Elle aura lieu le vendredi 16 septembre à 11h00. Une invitation, précisant les modalités, sera adressée ultérieurement.

Opération "Nettoyons la nature"

Après le franc succès de l'année dernière, la Commune a décidé de renouveler l'opération. Cette dernière aura lieu le samedi 23 septembre 2023 à 9h00. Un formulaire d'inscription sera distribué prochainement.

Festivités 14 juillet

Elles auront lieu le samedi 15 juillet. Au programme : jeux, repas tiré du sac, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal à la salle des fêtes.

Entretien le long des clôtures

Merci de bien vouloir procéder au nettoyage le long des clôtures, à l'extérieur, et le long des terres agricoles.

Bibliothèque Cristalivre

La bibliothèque Cristalivre sera fermée pendant les vacances scolaires (juillet et août).

Séance levée à 23h10.

La secrétaire de Séance,
Mme Colette BACHMANN.



Le Maire,
Gilbert GREMY.

